



## ARRÊTÉ N° 2023-AG007

### Portant délégation de fonctions et de signature à Madame Isabelle LAFAYE,

**1<sup>ère</sup> adjointe au Maire en charge du bien-être et du lien social**

Secrétariat  
Général

**Le Maire de Villiers-sur-Orge,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

**CONSIDÉRANT** que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, en l'absence de Monsieur le Maire, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction et de signature au bénéfice du 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

### ARRÊTÉ

**Article 1 :** À compter du jeudi 29 juin 2023 et jusqu'au samedi 8 juillet 2023 inclus, Madame Isabelle LAFAYE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, bénéficie d'une délégation de fonctions aux affaires générales (cimetière, affaires militaires), à l'urbanisme, aux finances, à la communication, aux affaires culturelles, à la vie scolaire et extra-scolaire, à la vie associative et d'Officier d'État Civil et assurera en nos lieux et place les fonctions et missions relatives aux délégations données.

**Article 2 :** La délégation de signature est donnée à Madame Isabelle LAFAYE à l'effet de signer en lieu et place de Monsieur le Maire pour la période du jeudi 29 juin 2023 et jusqu'au samedi 8 juillet 2023 inclus, l'ensemble des pièces comptables de la ville, notamment les bons de commande, les engagements, les bordereaux de mandats et de titre ainsi que toutes les pièces relatives à la gestion de la Trésorerie, la délivrance des expéditions du Registre des Délibérations et des Arrêtés municipaux, les documents relatifs à la passation des marchés publics, ainsi que tous les documents administratifs, liés à l'activité des services municipaux.

**Article 3 :** Cet arrêté sera transmis au préfet de l'Essonne, à Monsieur le trésorier ainsi qu'à l'intéressée.

**Article 4 :** Cet arrêté sera publié dans les registres des arrêtés. En outre, il sera notifié à l'intéressée et publié selon les modalités définies par délibération du conseil municipal.

Notifié le **30/06/2023**

L'intéressée,

Isabelle LAFAYE

Fait à Villiers-sur-Orge, le 29 juin 2023,

Le Maire

Gilles FRAYSSE